

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023								
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		3 dont DGS : 1 H ou x F		DGAS : x F 2 H	DGST : x H ou x F	Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F		
(B) N° de département :		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023			
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	département	DGS			DGS			
		DGAS			DGAS			
		DGST			DGST			
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet			
		Total par sexe	0	0	Total par sexe en 2023	0	0	
Ne remplir que les cases colorées		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)						
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME				
		DGS						
		DGAS	1					
		DGST						
		Expert de haut niveau- Directeur de projet						
		Total par sexe années antérieures	1	0				
		(H = F + G) Total primo par sexe	1	0				
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023						Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.
Au titre du 1 ^{er} cycle		(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)						
		Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0					
Au titre du 2 ^{ème} cycle		Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
		Contribution due						
		Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0					
		Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
		Contribution due						

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées